

Changements temporaires dans les trajets, les arrêts et la localisation du centre d'échange des circuits urbains

Joliette, le 12 mai – Au cours des prochains mois, la Ville de Joliette procèdera à des travaux d'infrastructures et de voirie sur le boulevard Sainte-Anne, de même que les rues Fabre, Baby, Guilbault et Richard. Ceux-ci obligent la division du transport de la MRC de Joliette à procéder à des changements au niveau des trajets des circuits. Par conséquent, les utilisateurs sont invités à consulter le site web ou Facebook pour connaître les modifications en temps opportun, puisque les modifications évolueront au fil de l'avancement des travaux.

Nous invitons donc les usagers à bien prévoir leurs temps de déplacement. Compte tenu de la nature des travaux, des retards pourraient également être observés sur le réseau. Il sera donc de la responsabilité des usagers de prévoir davantage de temps pour la plupart des déplacements en autobus.

Ainsi, dès le 17 mai et ce jusqu'au 30 mai, le centre d'échange des circuits urbains, situé face au palais de justice, sera déplacé temporairement au terminus de la MRC de Joliette (942, rue St-Louis). Selon les informations fournies, ce changement majeur ne devrait durer que 2 semaines. Pour les mois subséquents, les trajets et les arrêts seront régulièrement modifiés et déplacés pour s'adapter aux différentes phases du chantier et ce, jusqu'à la fin des travaux prévus en décembre. Il est donc important pour tous les usagers de vérifier régulièrement notre site web pour connaître les changements en vigueur.

Soyez assurés que toute l'équipe de la division du transport de la MRC de Joliette déploiera toute l'énergie nécessaire afin de continuer à offrir un service hors pair à la population. L'équipe travaillera à minimiser les impacts de ces travaux, dans la mesure du possible, et ce au profit de l'ensemble des usagers.

Pour plus d'informations, consultez notre site internet www.mrcjoliette.qc.ca, notre page Facebook ou communiquez avec nous par téléphone au 450 756-2785.

La division du transport de la MRC de Joliette s'excuse à l'avance auprès de ses usagers des inconvénients que cela pourrait causer et promet de revenir aux trajets réguliers dès la fin du chantier !